



EXTEND

LES AUTHENTIQUES DE LA CUISSON

FOUR ELECTRIQUE

NOTICE D'INSTALLATION



NOTICE D'INSTALLATION
FR_EXTEND_N-850-FE-REV. A
Rédigé par ECE le 11/07/19
Révisé par ECE le 07/08/19

APPLICABLE A :

GMC0129				

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
1. AVANT-PROPOS	1
2. CONTACTS UTILES	1
3. GARANTIE	1
4. RESTRICTIONS D'USAGE	1
5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE	1
INSTALLATION	2
1. GÉNÉRALITÉS	2
2. MANUTENTIONS	2
3. INSTALLATION	2
4. MONTAGE ET PRÉCAUTIONS SPÉCIFIQUES	2
5. PLAQUETTE SIGNALÉTIQUE	2
RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE	3
1. PARTICULARITÉS DE LA GAMME EXTEND	3
2. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE	3
3. APRÈS RACCORDEMENT	3
PREMIÈRE MISE EN SERVICE	4
1. GÉNÉRALITÉS	4
2. PANNEAU DE COMMANDE	4
3. TEST DES FONCTIONS	4
RÉGLAGES – MAINTENANCE	5
1. VÉRIFICATIONS PÉRIODIQUES	5
2. DÉPOSE DU PANNEAU DE COMMANDE	5
3. DÉPOSE DE LA RÉSISTANCE DE VOUTE	5
4. DÉPOSE DE LA RÉSISTANCE DE SOLE	5
SCHÉMA ÉLECTRIQUE	6
PIÈCES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ	7



HISTORIQUE DES RÉVISIONS

Indice de révision	Auteur de la révision	Date de la révision	Nature de la révision
A	ECE	11.07.19	Reprise globale de la notice

INTRODUCTION

1. AVANT-PROPOS

Nous vous remercions d'avoir choisi les équipements Charvet pour votre installation. Nos équipements sont conçus et fabriqués en France par nos équipes, engagées à la poursuite de cinq objectifs : La robustesse, la performance, l'hygiène, l'ergonomie, et la sécurité. Si toutefois, et malgré notre engagement et nos efforts, vous rencontriez un problème avec l'un de nos produits, notre service après-vente est à votre écoute.

2. CONTACTS UTILES

Pour toute information, ou demande d'ordre commerciale :

✉ info@charvet.fr

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

Pour toute demande d'assistance technique, notre SAV :

✉ sav@charvet-sa.fr

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

3. GARANTIE



INFORMATION

La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute installation, ou intervention sous garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Par ailleurs, nous vous rappelons que la garantie CHARVET ne couvre pas les détériorations imputables à une mauvaise installation, utilisation ou à un entretien inadéquat. Merci de bien vouloir lire cette notice dans son intégralité.

4. RESTRICTIONS D'USAGE



INFORMATION

Cet appareil ne doit être utilisé que par des personnes qualifiées. Il convient que l'installateur dispense une formation à l'utilisation de l'appareil à l'issue de l'installation. Cette formation doit donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de l'appareil à l'utilisateur final.

La société CHARVET rappelle par ailleurs que ses appareils ne sont pas conçus pour être utilisés par des personnes aux capacités physiques, sensorielles, ou intellectuelles réduites, à moins que ces dernières soient sous la surveillance d'une personne engageant sa responsabilité et pouvant garantir leur sécurité.

5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE



INFORMATION

Exclusivement pour la France :

Conformément au décret n°2014-928 du 19 Août 2014, relatif à l'élimination des déchets et équipements électriques et électroniques, la société Paul CHARVET assure l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEEs professionnels mis sur le marché à partir du 13.08.2005. À ce titre, la société CHARVET adhère à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état.

Modalités de prise en charge :

En fin de vie, le matériel devra être palettisé et mis à disposition du transporteur sur un lieu accessible. Sauf circonstances exceptionnelles, le matériel ne devra pas avoir été démantelé, même partiellement. Dans le cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge. Par ailleurs, toutes les demandes inférieures à 500 Kgs devront faire l'objet, soit d'un apport volontaire à un point de collecte, soit d'un enlèvement chez l'utilisateur final qui sera à sa charge en dessous de 500 Kgs.

Pour toute demande d'enlèvement :

www.e-dechet.com

+33 (0) 1 30 57 79 14



INSTALLATION

1. GÉNÉRALITÉS

Il est impératif que l'installation soit réalisée par un installateur qualifié. Ce dernier procédera à l'installation du matériel dans les règles de l'art, en se conformant aux instructions de cette notice et aux réglementations locales.

Lors de l'installation, une attention toute particulière doit être accordée aux réglementations en matière de prévention incendie de l'établissement concerné.

2. MANUTENTIONS

Pour toute manutention, laisser l'appareil sur son socle en bois jusqu'à implantation définitive. Déballer et vérifier le bon état de l'appareil.



AVERTISSEMENT

En cas d'avarie :

En cas d'avarie, il convient de porter des réserves par écrit sur le bordereau de livraison et de les confirmer au plus tard sous 48 heures par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur.

3. INSTALLATION

L'appareil doit impérativement être placé sous une hotte d'extraction fonctionnelle. S'il doit être placé près d'un mur, d'une cloison, d'un meuble ou de bordures décoratives, ces éléments doivent être faits d'un matériau non combustible.

Si ce n'est pas le cas, ils doivent être recouverts d'un matériau approprié, bon isolant thermique et non combustible. En cas de doute sur la nature des matériaux à proximité de l'appareil, disposer ce dernier à 20 centimètres du mur minimum.

4. MONTAGE ET PRÉCAUTIONS SPÉCIFIQUES

L'appareil doit obligatoirement être mis de niveau avant utilisation. Afin d'effectuer ce réglage :

- Sur socle maçonné, interposer des cales entre le dessous du fourneau et le dessus du socle
- Sur socle inox, dévisser le capot situé au-dessus du socle (Fig. 1 – Rep. 1 & 2) afin d'accéder aux boulons permettant le nivellement du fourneau situés dans le socle (Fig. 1 – Rep. 3). Agir sur ces derniers de façon à niveler le fourneau.

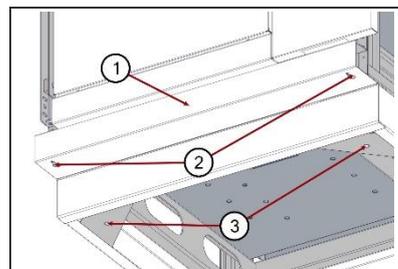


Fig. 1

5. PLAQUETTE SIGNALÉTIQUE

Chaque appareil dispose d'une plaque signalétique (Fig. 2). Cette dernière est située sur le panneau de finition situé entre la porte du four et le dessus du fourneau.

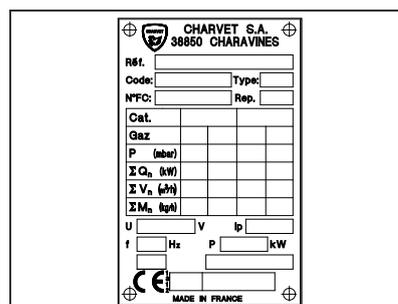


Fig. 2

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE



AVERTISSEMENT

Consignes relatives au raccordement électrique de l'appareil :

- Ne pas intervenir sur des câbles alimentés.
- L'appareil doit être obligatoirement relié à la terre.
- Utiliser des câbles normalisés 245 IEC 57 ou 245 IEC 66 (Ou autres câbles présentant des caractéristiques similaires).
- S'assurer que l'installation fixe de l'utilisateur comporte un dispositif à coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts assurant une coupure complète dans les conditions de catégorie de surtension III, en conformité avec la norme EN 60335 – I.
- En cas de détérioration du câble il est impératif de faire intervenir une personne qualifiée pour procéder à son remplacement.

Dans le cas d'un appareil mobile, relié au réseau par une prise de courant :

- La fiche est dimensionnée au regard de la puissance de l'appareil. Si nécessaire, la remplacer par une prise présentant les mêmes caractéristiques.
- Lors de l'utilisation, il est nécessaire que la prise de courant reste accessible en permanence.

1. PARTICULARITÉS DE LA GAMME EXTEND

La gamme EXTEND présente la particularité que l'ensemble du fourneau est câblé en nos ateliers. Chaque fonction du fourneau dispose de sa propre ligne d'alimentation, et chaque ligne termine sur un bornier de raccordement situé dans la zone technique du fourneau. Aussi, merci de vous référer au plan de réservation du fourneau pour une localisation précise de la zone technique (Voir Fig. 3 par exemple). Noter également que la liaison équipotentielle du fourneau est réalisée au niveau du châssis.

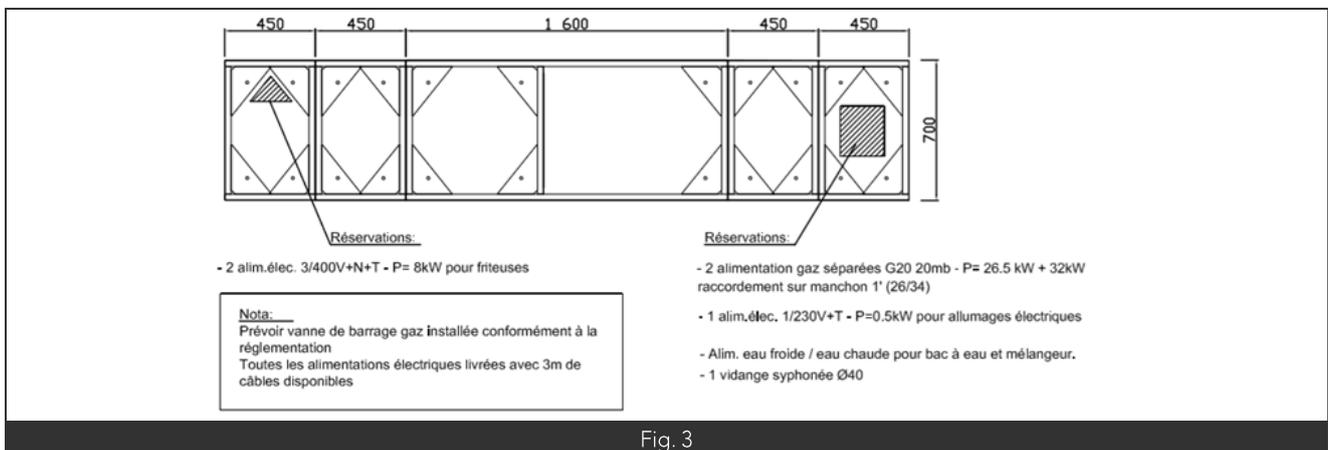


Fig. 3

2. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Raccorder la canalisation électrique fixe de l'installation au circuit électrique de l'appareil par l'intermédiaire du bornier correspondant dans la zone technique.

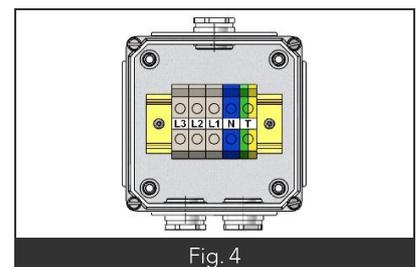


Fig. 4

Équipotentialité :

L'appareil doit être inclut dans un système équipotentiel dont le fonctionnement doit être vérifié, conformément à la réglementation en vigueur dans le pays d'installation. Raccorder la borne d'équipotentialité, dont l'emplacement est repéré par le symbole normalisé CEI60417-502 2002-10 (Représentation ci-contre).

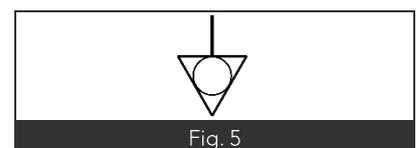


Fig. 5

3. APRÈS RACCORDEMENT

Après avoir raccordé l'appareil, il convient de s'assurer du bon serrage des câbles au bornier, mais également de la bonne mise à la terre du système.



PREMIÈRE MISE EN SERVICE

1. GÉNÉRALITÉS

À l'issue de l'installation, il convient de retirer tous les films plastiques de protection, puis de procéder à un essai de chaque fonction de l'appareil, merci de vous reporter au paragraphe « Utilisation normale » de la notice d'utilisation.

Si l'essai est concluant, il convient de procéder à un nettoyage complet de l'appareil, selon les instructions données dans le paragraphe « Nettoyage » de la notice d'utilisation avant livraison du chantier au client final.

La livraison du chantier doit également donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de chaque appareil à l'utilisateur ou à la personne en charge.

2. PANNEAU DE COMMANDE

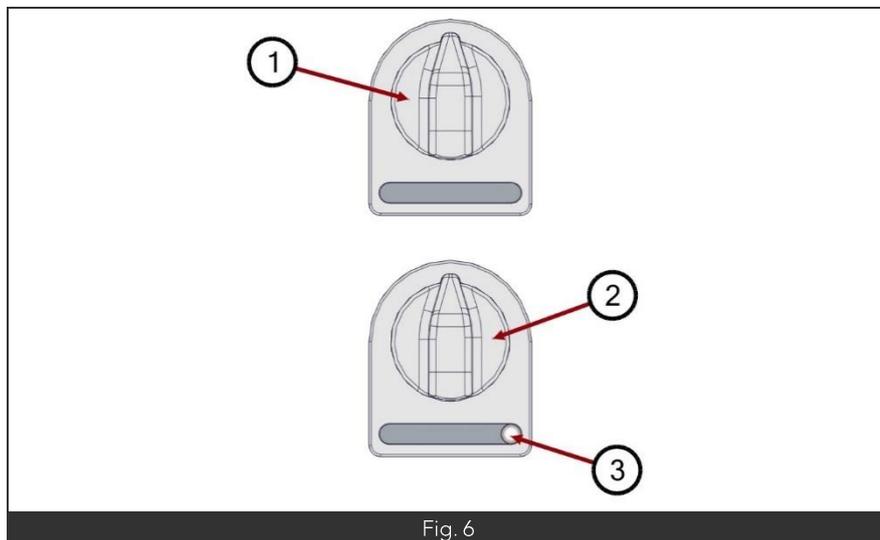


Fig. 6

Nomenclature	
Rep.	Désignation
1	Commutateur/Sélecteur
2	Thermostat
3	Voyant ambre (Chaufte)
4	
5	
6	
7	

3. TEST DES FONCTIONS

Connecter l'appareil au réseau électrique à l'aide du disjoncteur.

- Sélectionner le mode (Voute seule, Sole seule, ou Voute + Sole) à l'aide du commutateur/sélecteur (Fig. 6 – Rep. 1).
- Sélectionner la température à l'aide du thermostat (Fig. 6 – Rep. 2)
- Le voyant ambre (Fig. 6 – Rep. 3) s'éclaire, indiquant la préchauffe du four.
- Lorsque ce voyant s'éteint, cela signifie que le four est à température. Il est alors possible d'enfourner votre préparation, à la hauteur souhaitée.

Remarque : Le voyant ambre indique seulement que les résistances de chauffe sont alimentées. Les résistances se coupent une fois la température désirée atteinte, le voyant orange s'éteint alors et la température du four va baisser légèrement. Après un instant, le thermostat va se fermer à nouveau, le voyant ambre s'allumer, et les résistances chauffer à nouveau. **Ce fonctionnement est normal, et le cycle décrit ci-dessus se répète durant toute l'utilisation de l'appareil.**

RÉGLAGES – MAINTENANCE



AVERTISSEMENT

Consignes relatives aux opérations de maintenance sur un appareil électrique ou mettant en œuvre l'énergie électrique :

Avant toute intervention :

- Déconnecter l'appareil de son alimentation au disjoncteur.
- Vérifier l'absence de tension à l'aide d'un dispositif de vérification approprié.

Les règles édictées dans la section « Raccordement électrique » restent applicables. Par ailleurs, toutes les opérations de maintenance indiquées ci-dessous doivent être réalisées après mise hors tension de l'appareil.

Sauf mention contraire explicite, les essais consécutifs au remplacement d'une pièce ne doivent être réalisés qu'une fois l'appareil remonté dans sa configuration d'usine.

1. VÉRIFICATIONS PÉRIODIQUES

Dans des conditions normales d'utilisation, il est recommandé de réviser l'appareil une fois par an. Cette révision devra, en plus du contrôle du fonctionnement général de l'appareil, inclure à minima :

- La vérification du bon état général des composants électriques et mécaniques.
- La vérification de l'aspect des câbles et connexions (Aspect, serrage).
- La vérification des organes de régulation et sécurité.
- La réalisation d'un graissage des robinets gaz

2. DÉPOSE DU PANNEAU DE COMMANDE

Pour la dépose du panneau de commande :

- Déposer le panneau de finition (Fig. 1 – Rep. 1) situé entre la porte du four et la plinthe (Ces dernières sont maintenues par des vis, voir Fig. 1 – Rep. 2).
- Dévisser les deux vis de maintien du panneau au-dessous de ce dernier (Fig. 7 – Rep. 1).
- Incliner le panneau, puis le tirer vers soi (Fig. 7 – Rep. 2) de façon à dégager les pattes au sommet du panneau des encoches découpées dans le dessus de l'appareil.

Pour le remontage, procéder dans le sens inverse du démontage.

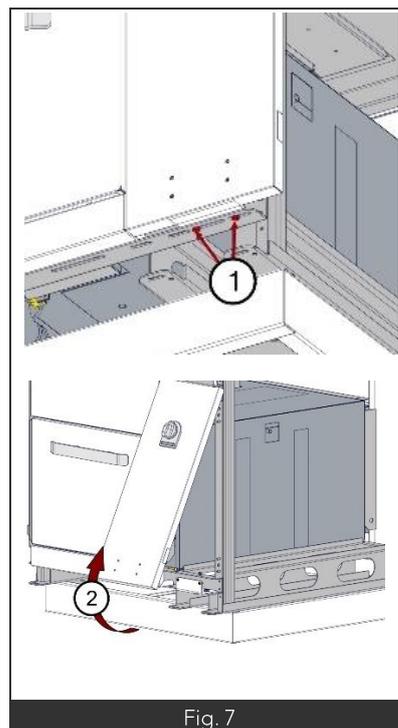


Fig. 7

3. DÉPOSE DE LA RÉSISTANCE DE VOUTE

- 1- Tirer la voute vers soi de façon à la sortir du four.
- 2- Chaque résistance est fixée au châssis par une vis. Dévisser la vis de la résistance à changer et la déconnecter.
- 3- Connecter la nouvelle résistance puis la visser au châssis.
- 4- Repositionner la voute.

4. DÉPOSE DE LA RÉSISTANCE DE SOLE

- 1- Tirer la sole vers soi de façon à la sortir du four.
- 2- Chaque résistance est fixée au châssis par une vis. Dévisser la vis de la résistance à changer et la déconnecter.
- 3- Connecter la nouvelle résistance puis la visser au châssis.
- 4- Repositionner la sole.

SCHÉMA ÉLECTRIQUE

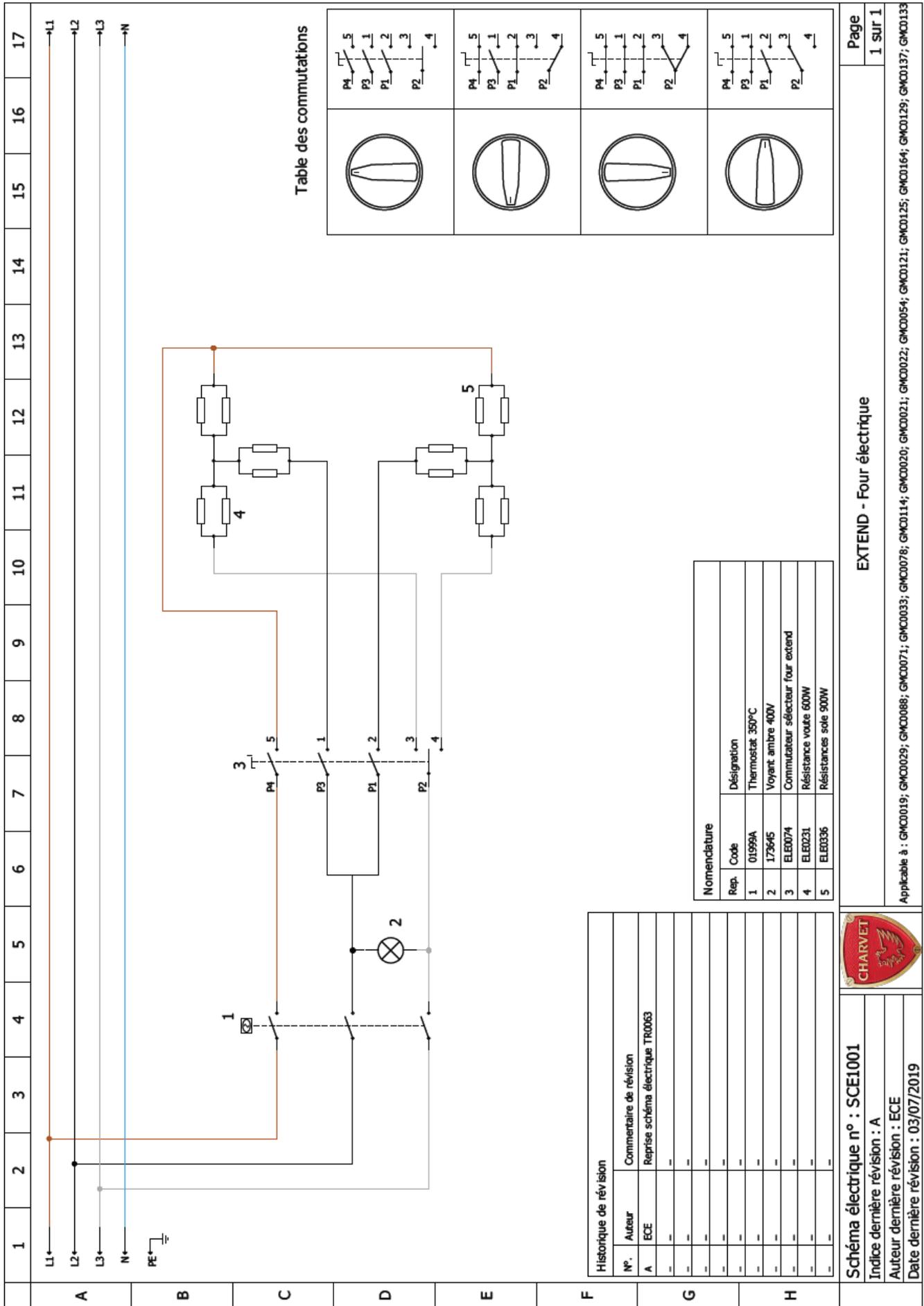
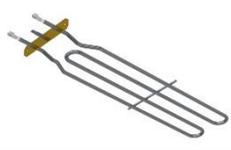


Schéma électrique n° : SCE1001
 Indice dernière révision : A
 Auteur dernière révision : ECE
 Date dernière révision : 03/07/2019

Applicable à : GMC0019; GMC0029; GMC0088; GMC0071; GMC0033; GMC0078; GMC0114; GMC0020; GMC0021; GMC0022; GMC0054; GMC0121; GMC0125; GMC0164; GMC0129; GMC0137; GMC0133



PIÈCES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

Code	Désignation	Visuel
01999A	Thermostat 50-350°C	
173645	Voyant ambre 400V	
ELE0074	Commutateur sélecteur four	
ELE0231	Résistance de voute 600W	
ELE0336	Résistance de sole 900W	



EXTEND

LES AUTHENTIQUES DE LA CUISSON

FOUR ELECTRIQUE

NOTICE D'UTILISATION



NOTICE D'UTILISATION
FR_EXTEND_N-850-FE_REV. A
Rédigé par ECE le 11/07/19
Révisé par ECE le 07/08/19

APPLICABLE A :

GMC0129				

SOMMAIRE

INTRODUCTION _____ 1

1. AVANT-PROPOS _____	1
2. CONTACTS UTILES _____	1
3. GARANTIE _____	1
4. RESTRICTIONS D'USAGE _____	1
5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE _____	1

UTILISATION _____ 2

1. AVERTISSEMENTS _____	2
2. PANNEAU DE COMMANDE _____	2
3. UTILISATION NORMALE _____	2
4. MISE HORS SERVICE _____	2

NETTOYAGE & ENTRETIEN _____ 3

1. AVERTISSEMENTS _____	3
2. NETTOYAGE DES HABILLAGES _____	3
3. NETTOYAGE DU FOUR _____	3



HISTORIQUE DES RÉVISIONS

Indice de révision	Auteur de la révision	Date de la révision	Nature de la révision
A	ECE	11.07.19	Reprise globale de la notice

INTRODUCTION

1. AVANT-PROPOS

Nous vous remercions d'avoir choisi les équipements Charvet pour votre installation. Nos équipements sont conçus et fabriqués en France par nos équipes, engagées à la poursuite de cinq objectifs : La robustesse, la performance, l'hygiène, l'ergonomie, et la sécurité. Si toutefois, et malgré notre engagement et nos efforts, vous rencontriez un problème avec l'un de nos produits, notre service après-vente est à votre écoute.

2. CONTACTS UTILES

Pour toute information, ou demande d'ordre commerciale :

✉ info@charvet.fr

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

Pour toute demande d'assistance technique, notre SAV :

✉ sav@charvet-sa.fr

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

3. GARANTIE



INFORMATION

La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute installation, ou intervention sous garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Par ailleurs, nous vous rappelons que la garantie CHARVET ne couvre pas les détériorations imputables à une mauvaise installation, utilisation ou à un entretien inadéquat. Merci de bien vouloir lire cette notice dans son intégralité

4. RESTRICTIONS D'USAGE



INFORMATION

Cet appareil ne doit être utilisé que par des personnes qualifiées. Il convient que l'installateur dispense une formation à l'utilisation de l'appareil à l'issue de l'installation. Cette formation doit donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de l'appareil à l'utilisateur final.

La société CHARVET rappelle par ailleurs que ses appareils ne sont pas conçus pour être utilisés par des personnes aux capacités physiques, sensorielles, ou intellectuelles réduites, à moins que ces dernières soient sous la surveillance d'une personne engageant sa responsabilité et pouvant garantir leur sécurité.

5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE



INFORMATION

Exclusivement pour la France :

Conformément au décret n°2014-928 du 19 Août 2014, relatif à l'élimination des déchets et équipements électriques et électroniques, la société Paul CHARVET assure l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEEs professionnels mis sur le marché à partir du 13.08.2005. À ce titre, la société CHARVET adhère à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état.

Modalités de prise en charge :

En fin de vie, le matériel devra être palettisé et mis à disposition du transporteur sur un lieu accessible. Sauf circonstances exceptionnelles, le matériel ne devra pas avoir été démantelé, même partiellement. Dans le cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge. Par ailleurs, toutes les demandes inférieures à 500 Kgs devront faire l'objet, soit d'un apport volontaire à un point de collecte, soit d'un enlèvement chez l'utilisateur final qui sera à sa charge en dessous de 500 Kgs.

Pour toute demande d'enlèvement :

www.e-dechet.com

+33 (0) 1 30 57 79 14



UTILISATION

1. AVERTISSEMENTS



AVERTISSEMENT

Cet appareil est conçu pour une utilisation professionnelle, Par conséquent, il doit être utilisé par du personnel qualifié, dans le cadre prévu et selon les instructions du présent document.
Toute utilisation anormale de cet équipement pourrait avoir des conséquences sur son fonctionnement, mais aussi sur la sécurité des biens et des personnes.

Cet appareil est équipé de plusieurs organes de sécurité. En cas de dysfonctionnement, merci de mettre l'appareil hors alimentations (électricité, gaz, eau, ...) et contacter un installateur qualifié pour intervention.

- **Ne pas tenter de réparer un appareil défectueux par vous-même, en cas de dysfonctionnement, merci de consigner l'appareil (l'isoler de ses sources d'alimentation, et limiter son accès aux seules personnes habilitées), dans l'attente de l'intervention de l'installateur.**
- **Ne pas utiliser un appareil en cas de mise en sécurité de ce dernier, ne pas tenter de by-passer le/les dispositifs de sécurité de l'appareil.**
- **Ne jamais faire fonctionner un appareil, en particulier à vide, sans surveillance.**
- **Ce matériel doit être révisé à minima une fois par an par un installateur qualifié.**
- **Certaines pièces de cet appareil sont protégées par le fabricant, en cas de défaillance, il convient de faire intervenir l'installateur pour remplacement ou réparation.**

Ni la société CHARVET, ni la société d'installation, ne pourraient être tenues pour responsables des dégradations et/ou blessures consécutives à un mauvais entretien, une mauvaise utilisation, ou modification non-autorisée de cet appareil.

2. PANNEAU DE COMMANDE

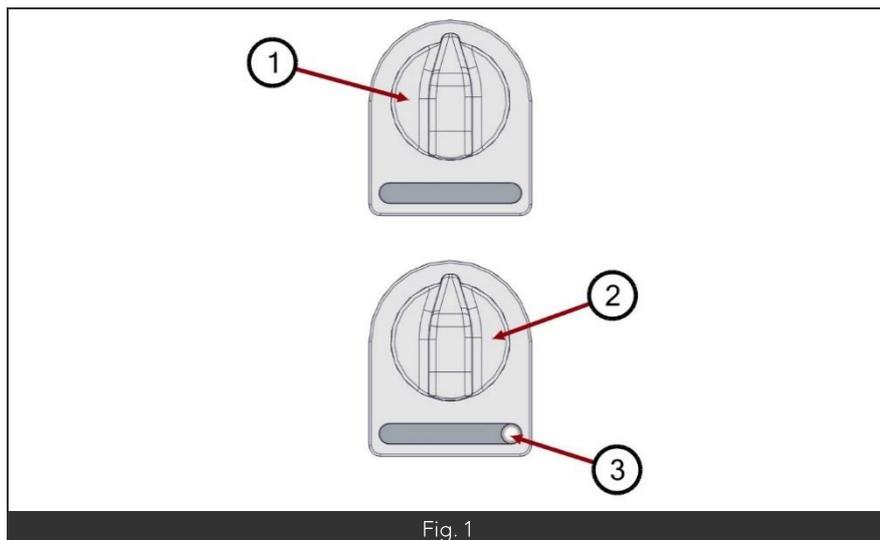


Fig. 1

Nomenclature	
Rep.	Désignation
1	Commutateur/Sélecteur
2	Thermostat
3	Voyant ambre (Chauffe)
4	
5	
6	
7	

3. UTILISATION NORMALE

Connecter l'appareil au réseau électrique à l'aide du disjoncteur.

- Sélectionner le mode (Voute seule, Sole seule, ou Voute + Sole) à l'aide du commutateur/sélecteur (Fig. 1 – Rep. 1).
- Sélectionner la température à l'aide du thermostat (Fig. 1 – Rep. 2).
- Le voyant ambre (Fig. 1 – Rep. 3) s'éclaire, indiquant la préchauffe du four.
- Lorsque ce voyant s'éteint, cela signifie que le four est à température. Il est alors possible d'enfourner votre préparation, à la hauteur souhaitée.

Remarque : Le voyant ambre indique seulement que les résistances de chauffe sont alimentées. Les résistances se coupent une fois la température désirée atteinte, le voyant orange s'éteint alors et la température du four va baisser légèrement. Après un instant, le thermostat va se fermer à nouveau, le voyant ambre s'allumer, et les résistances chauffer à nouveau. **Ce fonctionnement est normal, et le cycle décrit ci-dessus se répète durant toute l'utilisation de l'appareil.**

4. MISE HORS SERVICE

Pour la mise hors service de l'appareil, ramener les manettes du commutateur/sélecteur et du thermostat en position « 0 ».

En fin de service, déconnecter l'appareil du réseau via le disjoncteur, puis procéder au nettoyage de ce dernier en suivant les indications de la section « NETTOYAGE & ENTRETIEN » suivante.

NETTOYAGE & ENTRETIEN

1. AVERTISSEMENTS



AVERTISSEMENT

Avant de procéder au nettoyage de l'appareil, veiller à ce que la température des éléments à manipuler soit supportable ou vous équiper de protections adaptées.

Préférer nettoyer et entretenir cet équipement après l'avoir mis hors tension.

Cet appareil ne doit pas être nettoyé aux moyens de projections d'eau, de jets d'eau sous pression ou de vapeur d'eau.

L'utilisation d'eau de javel et/ou acide, même très dilués, est absolument proscrite.

2. NETTOYAGE DES HABILLAGES

Le nettoyage des habillages sera réalisé avec une éponge mouillée à l'eau savonneuse (Ou autre produit détergent neutre) ? Pour le dessus hors fonction, il est possible d'utiliser une éponge à récurer non métallique si nécessaire sous réserve de frotter dans le sens du polissage de l'inox (Risque d'altération de l'aspect de l'appareil ou du dessus). Rincer abondamment puis sécher à l'aide d'un chiffon, de préférence légèrement gras.

3. NETTOYAGE DU FOUR

Pour le nettoyage de l'intérieur du four :

- Sortir la ou les grilles.
- Déposer les paraboles (support de grille). Pour déposer une parabole, il faut la lever, puis la ramener vers le centre du four de façon à la dégager des pions de maintien.
- Les grilles et les paraboles peuvent être passées en lave-vaisselle. Il est également possible de les frotter à l'aide d'une éponge à récurer non métallique pour les salissures incrustées.
- La sole et la voute peuvent quant à elles, être nettoyées à l'éponge pour les pièces inox, ou à la brosse métallique pour les éléments en fonte.
Il est possible de sortir la sole et la voute si besoin. Attention au poids de ces dernières lors de la manutention.

Pour le remontage des éléments, procéder en sens inverse.